Oise : un Kurde tue le petit ami français de sa fille, la famille de la victime dénonce l'inaction de l'Etat

18/10/2016 à 19h23

Muhittin Ulug, 45 ans, un kurde de Turquie suspecté du meurtre de Julien Videlaine, est en fuite. La famille de Julien dénonce l'inaction de l'État, celle du meurtrier, de "crime d'honneur".

« *L'enquête est bouclée, lâche Claude Videlaine, le père de Julien, massacré de dix-huit coups de couteau à l'âge de 19 ans, le 24 juillet 2014, à Nogent-sur-Oise. Les enquêteurs ont le coupable, des preuves et un témoin.* »

Pourtant, le suspect court toujours en dépit d'un mandat d'arrêt européen effectif depuis septembre 2014. « *Il n'est pas en fuite*», insiste-t-il. Une source proche de l'enquête menée par la police judiciaire de Creil confirme : « *Nous savons où il se trouve.* » Depuis plus d'un an, la ville de Batman, au cœur du Kurdistan turc, abriterait le suspect en fuite, mais les parents de Julien Videlaine attendent, en vain, une interpellation.

Aujourd'hui, cette famille de Pont-Sainte-Maxence sort du silence d'un deuil tragique pour faire réagir les autorités françaises. « *Nous demandons qu'elles exercent une pression sur la Turquie afin que le meurtrier de notre fils soit arrêté.*» Muhittin Ulug, suspecté du meurtre de Julien Videlaine (DR.) L'homme en fuite est Muhittin Ulug, 45 ans, le père de la petite amie de Julien Videlaine. Il aurait surpris le couple de 19 et 20 ans dans la salle de bains de son

domicile. Sa fille, qui a témoigné avant d'être placée sous protection judiciaire, a assisté à toute la scène. Le corps du garçon a été retrouvé dans un bain de sang, nu, lacéré de dix-huit coups de couteaux dont l'un en pleine tête, un autre dans le cœur.

« *L'une des scènes les plus dures que j'ai vues dans ma carrière* », se souvient un policier de l'agglomération creilloise. Sur les réseaux sociaux la famille du suspect a justifié l'horreur évoquant un «*crime d'honneur*». Celle de Julien Videlaine, elle, peine à contenir sa colère : «*il n'y a pas plus lâche que de tuer, que de s'enfuir. Où peut bien être l'honneur là-dedans ?*», s'interroge Claude Videlaine qui ne pourra jamais oublier ce funeste 24 juillet 2014, le jour où sa famille «*s'est brisée*». […]

«*Julien était militaire à la Base aérienne 110 de Creil. Il servait son pays, il serait allé au combat. Aujourd'hui, que fait la France pour lui ?*», interroge sa famille. Un proche du dossier souligne : «*Il y a une part diplomatique dans cette affaire.*» Pour faire bouger les lignes, Claude Videlaine demande aux élus locaux de se mobiliser. Il a également écrit au ministère des Affaires étrangères, à la garde des Sceaux et au président de la République. «*Ces démarches ont abouti à l'installation d'un juge de liaison au sein de l'ambassade française à Ankara (Turquie). Mais, je n'ai aucun retour.*» Désormais, il réclame une audience à l'Élysée. En effet, « *un procès par défaut, sans accusé à la barre, je ne pourrais jamais le supporter.* »

Le Parisien

Merci à **LaurentLL**